

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Candidat en situation de handicap :

Dans le cadre du respect du règlement d'examen, tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés.

Sur conseil du référent handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adaptée.

Sur avis motivé du référent handicap le jury de certification peut décider d'exempter le candidat de certains critères d'évaluation. :

- dans la mesure où cela ne remet pas en question la capacité professionnelle globale du candidat
 - si le critère au regard de la nature du handicap n'a pas vocation à s'appliquer dans la pratique professionnelle future du candidat
- Ces deux critères étant cumulatifs.

L'ingénieur de certification s'engage dans la mesure du possible à élaborer des modalités d'évaluation inclusives permettant une adaptation du format. Dans le cas d'une modalité spécifique à une situation de travail, il s'engage à préciser le cadre des aménagements possibles.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC N°1 ELABORER UN SYSTEME DE VEILLE ET ANALYSER LA DEMANDE D'UN COMMANDITAIRE DANS LE CADRE D'UN PROJET DE DIRECTION ARTISTIQUE IMAGE&MEDIA			
<p>A1.1 Analyse des tendances et des évolutions techniques, technologiques et juridiques du secteur</p> <p>A1.2 Accompagnement du client dans l'identification et la description de son contexte, ses problématiques et ses objectifs</p> <p>A1.3 Développement d'un processus d'idéation et de concepts créatifs</p>	<p>C.1.1 Élaborer un système de veille dans les domaines culturel, technique, technologique, scientifique, artistique, juridique et professionnel, en optimisant et diversifiant son réseau et ses références professionnelles, afin de réaliser une étude comparative : un Benchmark.</p>	<p>Mise en situation professionnelle :</p> <p>Réalisation d'un Benchmark : le candidat réalisera un benchmark afin de bien identifier la concurrence et ses caractéristiques. Il récoltera pour ce faire un maximum de données pertinentes liées au secteur d'activité du cas proposé.</p>	<p>Attendus du Benchmark :</p> <p>La méthodologie de veille est de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La méthode de veille mise en place est logique et rigoureuse. - Les informations recueillies comprennent tous les éléments artistiques, technologiques, sociologiques, et juridiques nécessaires à l'identification des tendances. - La veille stratégique mise en place permet une étude de la concurrence (pratiques, performances) - Les éléments récoltés sont adaptés au projet. - Les planches et diagrammes sont clairs, pertinents, adaptés au projet
	<p>C.1.2 Qualifier la demande du commanditaire en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - analysant le contexte dans lequel s'inscrit la demande - en identifiant les objectifs et besoins du commanditaire - en tenant compte du fonctionnement et de l'ADN de l'entreprise 	<p>Le candidat doit défendre une proposition artistique répondant aux besoins d'un commanditaire. Cette proposition sera formalisée sous la forme d'une présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un Cahier d'inspiration - d'une note d'intention : 	<ul style="list-style-type: none"> - Au travers de son rendu le candidat démontre qu'il a identifié les objectifs et besoins du commanditaire - L'analyse du contexte est cohérente avec la demande du client (contexte socio-économique, concurrentiel, sectoriel ...)

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	Afin de proposer des axes de création cohérents au commanditaire.	La note doit être rédigée en français et en anglais	<ul style="list-style-type: none">- L'analyse permet de vérifier que l'identité, l'image de marque et les outils sont adaptés à la communication de l'entreprise.- Les éléments récoltés sont adaptés au contexte, aux objectifs et à l'ADN de l'entreprise
	C.1.3 3 Présenter une direction de création à un commanditaire en lui remettant une note d'intention accompagnée d'un cahier d'inspiration, de manière à fixer le cadre conceptuel du projet.		<p>Le cahier d'inspiration est de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les éléments récoltés dans le Cahier d'inspiration (site internet, prospectus, coupures de magazines, photos, cartes issues d'expositions ...) sont originaux et singuliers.- Les éléments récoltés sont cohérents entre eux (couleur, formes, ...)- Les éléments visuels présents dans le cahier d'inspiration est organisé sous la forme de thème graphique.- Il permet de signaler la direction retenue.- <p>La note d'intention est de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none">- Elle formule la problématique retenue pour le projet.- Elle est composée d'un texte et d'une « image d'intention ».- Le texte de la note d'intention rédigé en français et en anglais est clair, structuré et concis.- L'image de la note d'intention est corrélée au texte et donne l'idée d'une première intuition visuelle.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC N°2 DEFINIR LE PROJET IMAGE ET MEDIA			
<p>A2.1 Conceptualisation et promotion d'un projet image et média auprès d'un commanditaire</p> <p>A2.2 Echanges avec le commanditaire jusqu'à validation du projet (idée créative, budget et devis)</p>	<p>C.2.1 Élaborer un projet d'image et média sur la base du brief du commanditaire et de l'analyse de ses besoins et contraintes (organisationnelles, financières, délai) afin de choisir une proposition adéquate.</p> <p>C.2.2 Définir le projet image et média sous forme d'un dossier créatif, incluant les contraintes techniques, temporelles et budgétaires, afin d'obtenir l'accord du commanditaire.</p>	<p>Mise en situation professionnelle :</p> <p>Elaboration d'un livret de définition</p> <p>✓ Il présente le projet, son contexte, son public, la réflexion, l'approche d'un point de vue conceptuel, artistique et socio-économique, les aspects techniques liés à son édition et à sa communication.</p>	<p>Le livret de définition est pertinent et exhaustif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ressources image et média nécessaires à la réalisation du projet sont correctement définies et répondent à trois questions : pourquoi ? pour qui ? Comment ? - Identification exhaustive et prise en compte des contraintes - Les références visuelles (photographies, typographie ...) intégrées dans le livret de définition sont originales, cohérentes et adaptées au contexte et au besoin du commanditaire - Les outils de communication du dispositif média choisi sont précisés dans le livret de définition (ex : campagne d'affichage, projet éditorial, film, photographie ...). - Le livret de définition respecte le formalisme attendu - La mise en page est équilibrée, lisible, structurée et prédéfinit le système graphique visuel retenu pour le projet. - Le candidat démontre sa maîtrise du sujet et propose un argumentaire convaincant.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>C.2.3 Evaluer le coût de la prestation d'un projet image et média pour l'élaboration d'un devis, en prenant en compte l'ensemble des contraintes organisationnelles, fiscales et matérielles, de manière à obtenir l'approbation finale du commanditaire.</p>	<p>Mise en situation professionnelle : Le candidat doit réaliser un devis</p>	<p>Attendus du devis : Le devis présenté respecte le formalisme attendu, il comprend les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">Les mentions obligatoiresLes étapes de réalisation du projetLe chiffrageLes cessions de droit le cas échéantLes conditions de paiement <p>- L'identification des ressources nécessaires au projet s'inscrit dans une réalité financière</p> <p>- Le chiffrage tient compte des charges, de la fiscalité, des modalités de fonctionnement de la structure ...</p> <p>- Le temps consacré à chaque tâche a été bien été pris en compte (contraintes éventuelles, délais de livraison, temps de réalisation</p>
--	--	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC N°3 : ASSURER LE DEPLOIEMENT D'UN PROJET IMAGE ET MEDIA EN PILOTANT LES MEMBRES (INTERNE/EXTERNE) DE L'ÉQUIPE PROJET			
<p>A.3.1 Réalisation du cahier des charges</p> <p>A.3.2 Choix des collaborateurs, des prestataires, des fournisseurs</p> <p>A3.3 - Communication des choix artistiques et techniques auprès d'une équipe d'intervenants (maquettiste, illustrateur, photographe, infographiste, webdesigner, responsable de fabrication ...).</p> <p>A.3.4 Organisation du travail de l'ensemble de l'équipe</p>	<p>C.3.1 Établir le cahier des charges en décrivant les différentes phases du projet en fonction des exigences et contraintes techniques, des besoins fonctionnels et en détaillant les livrables attendus, afin de cadrer le projet.</p>	<p>Mise en situation professionnelle</p> <p>Réalisation d'un cahier des charges qui doit comporter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le contexte - La présentation du projet - Les besoins et contraintes liées au projet et les résultats attendus - Le retroplanning - Les activités imparties à chacun 	<p>Le cahier des charges permet le lancement du projet :</p> <p>Le cahier des charges est cohérent avec le contexte du projet (contraintes techniques, parties prenantes, exigences particulières, charte graphique, livrable attendu ...)</p> <p>Il est complet et suffisamment détaillé. Il précise toute l'organisation du projet, le budget. Il intègre un rétroplanning réaliste en fonction des actions à réaliser.</p> <p>Les charges et missions de chaque intervenant sont correctement réparties au sein du Cahier des charges.</p> <p>Les informations techniques sont facilement accessibles, le document est compréhensible, exploitable par les différents acteurs intervenants sur le projet.</p> <p>Il permet une validation totale par le commanditaire</p>
	<p>C.3.2 Sélectionner les membres de l'équipe projet en définissant des groupes de travail pluridisciplinaires permettant de susciter des synergies lors du déploiement du projet.</p>	<p>Réalisation d'un bilan de production comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les critères de choix des prestataires, collaborateurs et fournisseurs - La justification des choix au regard des phases de réalisation du projet 	<p>Le bilan de production est complet et précis :</p> <p>Le candidat a tenu compte de la complémentarité des compétences de ses collaborateurs pour constituer son équipe.</p> <p>Le candidat a tenu compte des références professionnelles des prestataires et fournisseurs pour constituer son équipe.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>C3.3 Identifier et sélectionner les prestataires et les fournisseurs adaptés aux besoins du projet en tenant compte de critères tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rapport qualité/ prix - Leurs spécialités et spécificités sur le secteur - Leur fiabilité - Leur délai de paiement <p>Afin de veiller à la réalisation des objectifs du projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments de négociation commerciales <p>Le bilan de production doit également comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation des tâches imparties à chacun - L'explication des choix des prestataires et fournisseurs - Une synthèse des échanges ou des réunions d'équipe inhérentes au projet 	<p>Le candidat a tenu compte des plannings des fournisseurs/prestataires afin qu'ils soient en concordance avec le planning du projet. Les devis négociés et les achats effectués sont effectués dans le respect d'un rapport qualité prix avantageux en fonction du projet.</p>
	<p>C.3.4 Piloter une équipe projet composée d'intervenants internes et externes, en communiquant sur ses choix artistiques et techniques, dans le respect des délais impartis pour s'assurer de la bonne conduite du projet.</p>		<p>Le candidat confie les missions imparties à chacun en fonction de ses points forts, aptitudes ou disponibilité. Le candidat dirige ses collaborateurs, prestataires et fournisseurs dans la bonne conduite du projet.</p> <p>La communication entre le candidat et les équipes est régulière, chacun des collaborateurs dispose des informations nécessaires à la réalisation de ses livrables.</p> <p>Les indications données par le candidat pour cadrer les actions de chacun des membres de son équipe sont claires.</p>

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

			<p>La coordination entre les collaborateurs permet une bonne productivité afin de tenir les délais impartis.</p> <p>Des contrôles de conformité au cahier des charges sont effectués régulièrement pour réorienter les productions si nécessaires.</p> <p>Le candidat retient les propositions les plus adaptées au projet artistique parmi les solutions apportées par les membres de son équipe.</p>
--	--	--	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC N°4 : PRODUIRE LE PROJET IMAGE ET MEDIA ET EN ASSURER LA QUALITE			
<p>A.4.1 Mise en forme du projet artistique</p> <p>A4.2 Présentation auprès du commanditaire du projet finalisé sur un dossier d'avant-production</p> <p>A.4.3 Vérification du respect de la ligne graphique et visuelle, et contrôle des formats des médias utilisés</p> <p>A.4.4 Suivi de la production</p>	<p>C.4.1 Réaliser le projet image et média en le déclinant sur les supports médias diversifiés prévus afin de faire valider le projet par le commanditaire.</p>	<p>Mise en situation professionnelle</p> <p>Présentation du projet : Le candidat dispose d'un stand qu'il doit aménager en fonction de son projet afin de présenter les éléments visuels créés sur des panneaux qui lui sont fournis et d'autres supports qu'il choisit.</p> <p>A l'issue de la réalisation du stand, le candidat présente son dossier au jury dans un temps imparti.</p>	<p>Attendus de la présentation du projet : Les supports choisis et leur réalisation sont cohérents avec le livret de définition réalisé préalablement.</p> <p>-L'univers du stand exprime une cohérence visuelle du projet : percutant, retient l'attention, favorise une mémorisation du projet, permet une compréhension rapide du thème du projet.</p> <p>Le projet est visuellement attractif</p> <p>Le projet tient compte des éléments conceptuels, artistique, socioéconomique, rappelle la cible et les outils qui ont été définis préalablement à la réalisation du projet.</p> <p>La présentation orale est de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les propos sont fluides - La présentation est structurée et hiérarchisée - Les arguments exposés sont convaincants - Le candidat adopte un ton, une posture professionnelle et un vocabulaire technique - Il défend ses décisions ou partis pris - Il se montre convaincant - Il répond aux objections - Ses préconisations sont adaptées à la nature et à l'importance du projet

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	<p>C.4.2 A chaque étape de projet, contrôler la qualité des livrables du projet décliné sur différents médias, en veillant au respect du concept original, des délais et de la maîtrise des coûts, afin de garantir la direction de création du projet.</p>	<p>Présentation du projet (suite) Dans le cadre de la présentation de son projet, le candidat est amené à contrôler que l'ensemble des éléments produits est en cohérence avec les codes qu'il à lui-même définis et le cas échéant avec la charte graphique, le livre de norme ou le Brand book du commanditaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat a bien identifié les éléments visuels. - Les outils de suivi mis en place (ex : BrandBook) permettant la cohérence et la qualité de la réalisation. - Les discordances sont identifiées et des actions correctrices adéquates sont proposées (ex : mise en cohérence d'un élément de communication avec l'identité graphique de la structure ...) - Le candidat a mis en place des outils de contrôle de la production cohérents et les suit scrupuleusement (logiciels, feuille de route ...) - Le candidat contrôle des détails lors de la conception et la réalisation des documents visuels, graphiques, ... - Les actions correctives dans le respect des délais et avant livraison finale. - Les concepts originaux sont respectés lors des réalisations finales.
	<p>C.4.3 Gérer les incidents survenus lors du déploiement du projet en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifiant les causes racines - Proposant des actions correctives - Communiquant auprès des parties prenantes (équipes, fournisseurs) et commanditaire <p>Afin de permettre la réalisation d'un produit finalisé et conforme au projet.</p>	<p>Le candidat assure un suivi de production dans le cadre de sa présentation de projet concernant l'ensemble des médias choisis (mise en page, photographie, site internet, animation ...) correspondant aux standards d'édition professionnels et à celui de la marque en lien avec son sujet le cas échéant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le candidat a vérifié les standards d'édition (ex : format, poids de l'image ...) du projet. - Le candidat a vérifié que les solutions proposées sont respectueuses de l'identité visuelle de la marque. - Le candidat fait preuve de capacité d'adaptation et les solutions retenues lors de changements de paramètres sont cohérentes avec le projet en cours.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

--